

**FERRETTE** Solidarité

# Dinesh et sa famille ont obtenu le statut de réfugiés

**Arrivé à Ferrette il y a un peu plus d'un an avec sa femme et leurs trois enfants, Dinesh Gamlath a fui la violence dans son pays, le Sri Lanka, et demandé l'asile à la France. Il vient d'obtenir son statut de réfugié. Son rêve à présent : s'établir à Altkirch et ouvrir une école de percussions et de chorégraphie.**

Le 20 juin, c'était la 20<sup>e</sup> journée mondiale des réfugiés. Cette édition anniversaire s'est accompagnée d'une bonne nouvelle à Ferrette : Dinesh et Chamalka Gamlath, natifs du Sri Lanka, ont obtenu le statut de réfugiés, après plus d'un an d'attente. Le couple, qui a trois enfants, a reçu un titre de séjour de dix ans, « le maximum possible, renouvelable », commente Elisabeth Schultness, présidente de l'association Voisins d'ailleurs, qui connaît bien la famille depuis son arrivée, à Ferrette, le 18 mars 2019, au centre d'accueil des demandeurs d'asile Adoma.

**En exil depuis un an et demi**

C'est l'Office français de l'immigration et de l'intégration

(Ofii) qui les a orientés dans le Sundgau. Quelques mois plus tôt, en décembre 2018, Dinesh et Chamalka fuyaient la violence et les exactions dont ils étaient victimes à Colombo, la capitale sri-lankaise. Elle, directrice de marketing dans une entreprise de télécommunication, lui, chorégraphe de renommée internationale, directeur d'une école de danse et de musique traditionnelles, et anciennement percussionniste dans la police, ont quitté leur maison confortable pour s'établir dans un petit appartement de l'ancienne caserne Morreigne, où la cuisine est commune avec d'autres exilés. Ils ne s'étendent pas sur les épreuves qu'ils ont traversées, trop heureux de se retrouver à desormais, « dans le pays des droits de l'Homme », commente Elisabeth Schultness, présidente de l'association Voisins d'ailleurs, qui connaît bien la famille depuis son arrivée, à Ferrette, le 18 mars 2019, au centre d'accueil des demandeurs d'asile Adoma.

C'est d'ailleurs pour leur fils aîné, Ravindu, excellent élève, qu'ils souhaitent s'installer à Altkirch et qu'ils cherchent un logement. En septembre, ce jeune passionné de mécanique, qui souhaite devenir ingénieur automobile, fera sa rentrée en classe de seconde au lycée Jean-Jac-



**Dinesh Gamlath avec sa femme Chamalka, leurs fils, Ravindu, 15 ans, et les jumeaux Okindu et Sakindu (surnommés Ayan et Agan), 4 ans, dans leur appartement du centre d'accueil des demandeurs d'asile Adoma, à Ferrette.** Photo L'Alsace/A.D.

ques-Henner. « Au début », confie-t-il dans un bon français, lui qui est anglophone, « il était question de m'inscrire au lycée Albert-Schweitzer à Mulhouse, qui accueille des élèves allophones. « Mais on m'a dit que mon niveau était assez bon pour que j'aille au lycée d'Altkirch. »

**Une école dans le Sundgau ?**

Quant à son papa, Dinesh, qui vivait avant son exil de sa passion pour la musique et la danse traditionnelles cingalaises, il rêve de créer une école dans le Sundgau. À Ferrette, plusieurs rendez-vous en public lui ont déjà donné l'occasion de taper sur ses tambours et son cajon. Lors de son dernier concert, le 8 mars, ce percussionniste virtuose avait partagé la scène avec l'ensemble de harpes Telemn. Quelque chose nous dit qu'on verra à nouveau Dinesh Gamlath frapper le cuir de ses instruments, plus au nord, dans le Sundgau !

**Anne DUCELLIER**  
**SOUTENIR** Pour aider la famille Gamlath, contactez l'association Voisins d'ailleurs par courriel à vda.ferrette@gmail.com

**AUJOURD'HUI**

**L'ALSACE ET DNA ALTKIRCH**  
19 rue Charles-de-Gaulle  
BP 36 68130 Altkirch  
www.lalsace.fr ; www.dna.fr  
**Accueil guichet unique :** fermé.  
**Tél :** service lecteur L'Alsace : 09.69.32.80.31 (appel non surtaxé) ; 03.89.40.67.42 (L'Alsace guichet) et 03.89.08.91.60 (DNA guichet) ; Portage DNA : 03.89.08.91.62.  
**Mails :** alsacguichet@lalsace.fr  
**Rédaction :**  
L'Alsace : 03.89.40.67.43  
DNA : 03.89.08.91.61  
**Mails :** alsredaction@lalsace.fr ; dna@lalsace.fr ; dna@lalsace.fr  
**Publicité :** 06.32.02.77.91.

**URGENCES**

**Samu 15**  
**Sapeurs-pompiers :** 18  
**Centre hospitalier Saint-Morand :** 03.89.08.50.50  
**Consultation médicale de garde à l'hôpital Saint-Morand d'Altkirch,** de 9 h à 12 h, de 14 h à 18 h et de 20 h à 23 h.  
**Centre antipoison :** 03.83.37.37.  
**Gendarmerie :** 17.  
**Police municipale d'Altkirch :** 03.89.08.56.01.  
**Pharmacies :** la pharmacie de garde est indiquée sur la porte de toutes les pharmacies. On peut aussi appeler le 3257 (0,34€ la minute) depuis un poste fixe ou consulter gratuitement le site <http://www.pharma68.fr>  
**Ambulance secours transfert animalier (Asta) :** 03.89.89.27.11.

**BLOC-NOTES**

**BRÉCHAUMONT.** Le comité directeur du SIS (syndicat intercommunal scolaire) des 5 villages sera installé lors d'une réunion mardi 7 juillet à 18 h, avant le vote du budget à 19 h, au foyer paroissial de Bréchaumont. La participation du public sera limitée, un masque de protection sera obligatoire et les gestes barrières seront mis en œuvre.  
**LUEMSCHWILLER.** Le conseil municipal aura lieu lundi 29 juin à 19 h 30 à la salle des fêtes de Luemswiller.  
**TRAUBACH-LE-HAUT.** Une collecte de sang est organisée mercredi 1<sup>er</sup> juillet, de 15 h 30 à 19 h 30, à la salle des fêtes de Traubach-le-Haut. Toutes les mesures de sécurité et les gestes barrières seront respectés (se munir de sa carte d'identité et d'un stylo). Collations et boissons fournies par l'EFES (Établissement français du sang). Cadeau offert par l'association des donneurs de sang de Traubach et environs, pour chaque premier don.

**SENIORS**

**COMCOM SUNDGAU**  
**Le Service d'aide à la mobilité fonctionne à la mobilité fonctionnelle**  
Le Service d'aide à la mobilité de la communauté de communes Sundgau, transportant les personnes âgées de 75 ans et plus ainsi que les personnes en situation de handicap, continue de fonctionner avec les règles propres à la situation sanitaire actuelle : port du masque obligatoire, respect de la distanciation, utilisation du stylo personnel. Toutes les informations sont indiquées sur le site internet : <https://www.cc-sundgau.fr> (rubrique s'épanouir/les services à la personne/transport à la demande).  
Toute personne éligible souhaitant adhérer au service doit au préalable s'inscrire auprès de la comcom au 03.89.08.36.20 ou par mail à [accueil@cc-sundgau.fr](mailto:accueil@cc-sundgau.fr).  
Les courses sont ensuite réservées auprès du transporteur M o v e o a u 09.82.55.00.30 pour les trajets au sein de la comcom et vers les hôpitaux ou Ehad du Sud Alsace.

**ALTKIRCH** Anniversaire

## Noces d'or pour Jean-Marie et Marinette Peter



**Jean-Marie et Marinette Peter.** DR

Jean-Marie et Marinette Peter, d'Altkirch, viennent de fêter leurs noces d'or, entourés de leur famille.  
Marinette est née le 26 mai 1946 à Pletterhouse. Elle a travaillé toute sa carrière dans la restauration. Jean-Marie est né le 16 janvier 1948 à Altkirch et a travaillé près de quarante ans dans la chimie bâloise comme technicien.  
Jean-Marie et Marinette se sont rencontrés à Altkirch. Le 13 juin 1970, ils se sont mariés à Pletterhouse « sous une chapeau torride », réunissant amis et familles. Ils ont très rapidement fait construire leur maison à Altkirch.  
De leur union sont nés deux enfants. En 1970, Catherine, qui habite à Mooslarueg avec son conjoint. Le couple a un fils, Mathys, 12 ans. En 1979, un autre fils est venu égayer le quotidien de Marinette et Jean-Marie : Pascal, qui habite à Altkirch.

**Très impliqué dans la vie locale et associative**

C'est toujours avec un grand bonheur que le couple accueille Mathys, son petit-fils, qui vient tou-

tes les semaines lui rendre visite.  
Dans sa jeunesse, Jean-Marie Peter a été dirigé à l'ASA, le club de foot d'Altkirch. Puis pendant près de vingt ans, il a pris part à l'organisation de festivités dans la commune, en étant membre puis président de l'Association des sociétés municipales d'Altkirch (Asma) et avant de devenir président d'Altkirch Variétés.  
Jean-Marie Peter a également été élu pendant trois mandats au conseil municipal d'Altkirch. Il a été adjoint technique du député-maire Jean-Luc Réitzer pendant treize ans consécutifs.  
Marinette a, de son côté, toujours aimé la nature et les activités d'extérieur. Elle revient d'ailleurs régulièrement sur ses terres natales à Pletterhouse pour profiter de la campagne. Ses autres passions sont la couture et la réalisation de nombreuses pièces en patchwork, activité pratiquée dans plusieurs clubs sundgavains.  
Depuis sa retraite, le couple profite d'une nouvelle vie en compagnie de sa chienne Holly.  
Notre journal souhaite une bonne santé et beaucoup de bonheur à ce couple en or.

**BALLERSDORF** Anniversaire

## 85 ans pour Marthe Viron



**Marthe Viron.** Photo DNA/F.C.

C'est une personne qui fut très engagée dans la vie associative de Ballersdorf qu'on honore le maire Laurent Wiest et ses adjoints pour ses 85 ans. Marthe Viron a vu le jour le 5 juin 1935 à Carspach, fille unique de René Faffa et Lina Tschann. Elle a fréquenté l'école communale avant d'entamer un apprentissage de couturière chez Mme Auer à Altkirch. Sa patronne ayant choisi de suivre son époux muté au Canada, son contrat fut rompu et Marthe est entrée aux tricotages Jordan à Altkirch. Elle a cessé son activité professionnelle en 1960, après la naissance de sa fille.  
Son père était très investi dans le corps des sapeurs-pompiers de Carspach et elle avait l'habitude de se rendre utile lors des manifestations qui y étaient organisées. C'est en 1953, lors du Garta Fascht annuel, qu'elle aperçut pour la première fois un danseur venu de Ballersdorf, Clément Viron. Un grand amour est né, interrompu en 1955 par le départ au

Maroc de Clément, les « événements » en Afrique du Nord... Il est revenu en 1957, juste à temps pour inviter Marthe à danser à la Kibwa de Ballersdorf, début mai.  
Mariés le 7 avril 1958 à Ballersdorf par le curé Schwob, les Viron ont eu trois enfants : Jocelyne en 1960, établie à Saint-Louis, mariée avec François Narghes, qui a deux enfants, Vincent, né en 1962, resté au village et marié avec Marie-Paule Dietsch, qui a égale-

ment deux enfants, et Christophe, qui réside à Carspach dans la maison grand-parentale, marié avec Annie Braun et qui a un enfant.  
Marthe est estimée dans le village pour ses nombreux engagements associatifs. Elle fut l'une des pionnières du don de sang, première femme à atteindre 50 dons. Pionnière aussi de l'association Loisirs et culture, du Comité pour l'amitié franco-allemande, de la société d'aviculture de Danemarque avec son mari, de l'origine membre du club des aînés Les Hirondelles et soutien de la section UNC où son mari est porte-drapeau.  
Elle a de tout temps été sollicitée pour des services pour les associations et les familles. C'est aussi l'une des plus anciennes abonnées du village aux DNA. Le journal lui souhaite de pouvoir encore de longues années garder son entraînement et fréquenter le marché d'Altkirch qu'elle ne rate que très rarement.

**WOLFERSDORF** Anniversaire

## Marie-Thérèse Auger a soufflé 80 bougies



**Marie-Thérèse Auger.** DR

Marie-Thérèse Alphonsine Auger, née Schwarzen-truber, a vu le jour à Altenach le 11 juin 1940.  
Elle a été serveuse et « femme toutes mains » durant de longues années. Toute sa vie professionnelle, elle a travaillé sans relâche.  
Elle s'est mariée à Wolfersdorf le 9 août 2008 avec André Auger. Ils sont aujourd'hui domiciliés sur la péniche Cayar IV au Relais nautique de Wolfersdorf.  
Marie-Thérèse Auger apprécie désormais, malgré

chez elle avec son mari, dans les meilleures conditions possible grâce à différentes aides qui font preuve d'une grande humanité et de beaucoup de professionnalisme.  
Le 11 juin, Claude Jud, maire de Wolfersdorf, s'est rendu chez Marie-Thérèse Auger à l'occasion de son 80<sup>e</sup> anniversaire, afin de la féliciter de vive voix et de lui offrir un panier garni de douceurs.  
Notre journal présente à Marie-Thérèse Auger ses meilleurs vœux.